















#### Saint Quentin en Yvelines

Etude urbaine pré-opérationnelle du centre-bourg de Plaisir

# Compte-rendu de la balade urbaine du 13 avril 2019













30 avril 2019

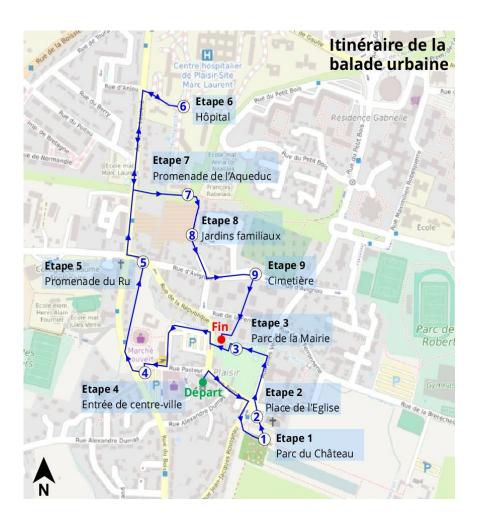
#### Présentation de la balade urbaine

Cette balade urbaine s'inscrit dans le projet de redynamisation du centre-ville de Plaisir. Les habitants ont pu faire part de leurs observations et préconisations à chaque étape du parcours. Ces contributions vont venir enrichir le diagnostic du projet urbain.

#### Nombre de participants : 25 habitants



Vue sur la mairie annexe de Plaisir



### Etape 1 - Parc du château

### Synthèse des échanges



#### Ambiances et qualité des aménagements : Ce que je ressens...

- Un lieu fédérateur à travers l'organisation de plusieurs manifestations qui attirent du monde (Les Estivales (environ 6000 personnes par jour avec installation de food trucks), le feu d'artifice du 13 juillet, le pique-nique géant...)
- Un lieu qui rappelle la campagne avec de belles balades
  - Une **ouverture du parc 24h/24h** qui peut procurer parfois un sentiment d'insécurité



Un lieu qui a fait l'objet d'aménagements récents, largement appréciés pour certains mais qui détruisent le charme et le cachet du château pour d'autres (destruction du bosquet et de ses arbres remarquables au profit du « jardin à la française » avec ses alignements d'arbres et sa géométrie, parcours santé, animations fréquentes)



#### Fréquentation et usages : Ce que j'y fais...

- Un **lieu de balade** et de loisirs pour se promener ou faire une activité sportive, seul ou en famille
- Un lieu de passage pour se rendre au conservatoire
- Un lieu de balade : de nombreux parcours sont balisés au sein de la forêt
- Des installations manquantes telles que des distributeurs de sacs pour les déjections canines et de l'éclairage public la nuit ou à remplacer comme les bancs en métal



Vue sur le parc du château

### Etape 1 - Parc du château

# Synthèse des échanges



- Un accès contraignant depuis le parking de l'église pour les piétons car les voitures obstruent le passage mais une accessibilité suffisante avec notamment le grand parking dans la rue de la Bretechelle et le parking de la République
- Des sentes en mauvais état par endroits
- Le sens unique de la rue Emile Zola souligné comme une bonne initiative
  - Le croisement des circulations piétonnes et vélos au sein du parc crée parfois des conflits d'usage.



Des **aménagements manquants** destinés aux piétons pour faciliter leur cheminement tels que des marquages au sol mais qui dénatureraient le charme du site



- De grands espaces verts au sein du parc
- La présence agréable de grands arbres mais certains ont disparu au cours des travaux d'aménagements, notamment du côté du mur près de la rue Jean-Jacques Rousseau
- Une **ouverture sur le paysage** grâce à la restauration et l'ouverture des murs du château



- La présence de maisons aux alentours du parc qui altèrent certaines vues sur le paysage, notamment quand elles surplombent les murs du château
- Une vue depuis le château sur une construction neuve qui ne s'insère pas dans le paysage (gouttières, fenêtres...)

### Etape 2 - Place de l'église

# Synthèse des échanges



Ambiances et qualité des aménagements : Ce que je ressens...

- Un lieu qui a perdu de son attractivité et de son animation suite au départ d'un boucher et d'un boulanger. Il reste deux fleuristes, un coiffeur et un bar-tabac.
- Un charme perdu suite à plusieurs modifications : l'abattage d'arbres bi-centenaires (et avec eux, un refuge écologique) ainsi que le déplacement du portail d'origine donnant sur la place Saint-Pierre
- Une nouvelle construction en bas de la rue Jean-Jacques Rousseau, qui plus est au sein du site protégé de l'église, qui limite l'ouverture de la place vers le quartier à l'arrière de l'ancienne mairie
- Un revêtement de sol qui évoque un caractère routier et qui pourrait être remplacé par un autre matériau plus esthétique



Place de l'église



#### Fréquentation et usages : Ce que j'y fais...

- Un espace dédié quasi exclusivement au stationnement
- Un lieu de passage pour aller au parc du château ou au centre-ville
- Un espace festif avec l'organisation de projections sur la façade de l'église
- La **présence d'un food truck** apprécié lors d'évènements
- L'absence de terrasses ou de cafés aux alentours, alors que le site pourrait être approprié pour cela
- Une offre commerciale assez pauvre
- Un élan de dynamisme en perspective avec une montée en gamme probable du bar-tabac qui souhaite développer l'offre de cafés et de thés spéciaux



 L'intégration de nouveaux usages sur la place de l'église, dans la mesure où l'accès au monument doit être préservé et où le stationnement est déjà contraint dans le secteur

### Etape 2 - Place de l'église

# Synthèse des échanges



Mobilité/Stationnement : Comment je m'y rends...

- · L'absence d'arceaux pour le stationnement des vélos
- L'aménagement d'un chemin sécurisé pour les piétons qui a déjà été entrepris avec la mis en place de chaînes et de plots du côté de l'hôtel de ville mais le carrefour en face de l'église reste dangereux, avec beaucoup de croisements de flux
- Un accès compliqué à l'église pour les PMR et les services de secours
- L'ouverture du court tronçon de route devant le Crédit Mutuel dans la rue Jean-Jacques Rousseau constitue un aménagement dangereux aussi bien pour les voitures que pour les piétons



- Le **manque en places de stationnement,** notamment pour le tabac, le lieu étant déjà monopolisé par les clients
- La **conservation du parking** qui parait important pour les commerces et l'église, mais obère les autres usages de l'enjeu



- Un environnement charmant avec la présence du château
- Un besoin de **réduction de la place de la voiture** afin de rendre les cheminements piétons plus visibles et sécurisés
- Une volonté de conserver l'esprit villageois de Plaisir sur cet espace
- L'ajout d'arbres sur le parking Saint-Pierre est souhaité pour végétaliser l'espace et procurer de l'ombrage



Court tronçon devant le Crédit Mutuel

### Etape 3 - Parc de la mairie

# Synthèse des échanges



Ambiances et qualité des aménagements : Ce que je ressens...

- Des **aménagements qui devraient se poursuivre** pour mettre en service la fontaine et les nouveaux cheminements
- Un lieu de passage entre le parking de l'église et le parking de la République pour accéder aux différents points d'intérêts du secteur : centre commercial Pasteur, église, château, mairie...



Parc de la mairie



#### Fréquentation et usages : Ce que j'y fais...

- Un parc souvent fréquenté par les familles en particulier
- Un parc qui fait partie intégrante du patrimoine de la commune
- Des problèmes liés aux déjections canines, ce qui rend souvent impossible l'occupation des pelouses
- Des jeux pour enfants qui ne sont pas adaptés pour les petits de moins de trois ans
- Des **installations manquantes** telles que des bancs, des poubelles (notamment sur le parking de la République)



 L'avenir du court de tennis: à conserver / rénover ou à remplacer par d'autres activités (mini-golf, manège ou jeux pour enfants...)

### Etape 3 - Parc de la mairie

# Synthèse des échanges



Mobilité/Stationnement : Comment je m'y rends...

- Un parc bien situé car central dans le centre-bourg
- Un chemin sécurisé pour les piétons
- Des trottoirs aux alentours trop étroits
- · L'absence d'arceaux pour le stationnement des vélos
- Le parking de la République souvent plein avec peu de places disponibles. Il pourrait être réorganisé pour ajouter des places de stationnement.
- La conservation du parking de la République qui permet de faire vivre les commerces, les services et plus largement le centre-bourg



Le passage du ru dans le parc de la mairie



- La présence de la **fontaine** et la nécessité de la mettre en service
- Le manque d'espaces ombragés pour les enfants, les personnes âgées...
- La volonté de mettre en valeur le ru
- Un bel effort de fleurissement à poursuivre avec notamment la plantation d'arbres sur le parking de la République
- La présence d'un magnifique cèdre à conserver
- Le **préfabriqué des services sociaux qui devrait être supprimé** à l'occasion du projet du centre administratif, ce qui procurera des emprises supplémentaires pour cet espace vert



 Les berges du ru, vaseuses, qui font apparaître ce cours d'eau comme mal entretenu (alors même qu'il s'agit d'une réserve de biodiversité...)

### **Etape 4 - Entrée du centre-ville**

## Synthèse des échanges



Ambiances et qualité des aménagements : Ce que je ressens...

- Un lieu de circulation automobile avant tout
- Une entrée de ville marquée par la présence du centre administratif, du marché et du centre commercial Pasteur
- Le **centre commercial Pasteur tourné sur lui-même** qui ne présente pas de vitrines animant l'espace public. Son offre est par ailleurs essentiellement tournée vers la clientèle de proximité.
- Le magasin Casino présent joue bien son rôle de dépannage pour les habitants du quartier
- Un marché peu agréable l'hiver à cause du froid et moins fréquenté depuis plusieurs années
- Le **bâtiment de la Poste qui s'insère mal dans le paysage** et qui obstrue la vue sur le vieux centre-bourg, notamment sur la première maison historique au numéro 6 rue Pasteur
- La présence du double éclairage sur la Poste dans la rue Fleming contribue à favoriser l'appropriation de l'espace par des groupes de jeunes bruyants en été comme en hiver
- Le marché couvert et le kiosque « à l'ancienne » avec ses lampadaires respectent l'ambiance du vieux centre-bourg
- La volonté de préserver les murs en meulière de l'ancienne cour d'école (actuelle mairie annexe)



Vue sur le marché à l'entrée du centre-bourg de Plaisir



Vue intérieure du centre commercial Pasteur

### **Etape 4 - Entrée du centre-ville**

# Synthèse des échanges



#### Fréquentation et usages : Ce que j'y fais...

- Au plan commercial, l'offre du centre-bourg comme lieu d'appoint : les habitants vont ailleurs pour faire leurs courses (Auchan, centre commercial Brigitte...).
- Le manque d'un **lieu de convivialité** tel qu'une terrasse ou un café pour faire du centre-bourg un lieu de destination
- Le besoin de diversifier l'offre commerciale du centre-bourg : commerces de bouche, pâtisserie-salon de thé...
- Le besoin de diversifier l'offre du marché avec de nouveaux commerçants (bio, produits préparés...) pour le rendre plus attractif et lui donner une spécialité par rapport au marché des Clayes-sous-Bois
- L'organisation du marché de Noël à favoriser autour du marché existant



- La modification des jours et des horaires d'ouverture du marché pour développer une meilleure fréquentation, le marché dominical constituant pour d'autres une réponse adaptée
- La délocalisation du marché dans un autre quartier de Plaisir, cette délocalisation pouvant être perçue comme un détriment de l'animation du centre-ville



# Mobilité/Stationnement : Comment je m'y rends...

- Un marché bien situé, qui plus est à proximité de plusieurs parkings non payants
- Le **stationnement compliqué** en centre-ville
- L'absence d'arceaux pour le stationnement des vélos
- L'accès au marché depuis la promenade du Ru qui n'est pas très qualitatif



 La piétonisation d'une partie du centre-ville, de la place de la mairie jusqu'à la place de l'église, qui pourraient rendre inaccessibles certains lieux publics tels que les services et les commerces

#### Etape 5 - Promenade du Ru

# Synthèse des échanges



Ambiances et qualité des aménagements : Ce que je ressens...

- Un **lieu agréable et apprécié** par les habitants qui la connaissent et qui souhaitent la conserver dans son état actuel
- Un lieu champêtre très agréable
- Une **arrivée sur les arrières du marché pas très qualitative** avec une végétation peu florissante



Fréquentation et usages : Ce que j'y fais...

- Un lieu de passage alternatif à la route, notamment à pied ou à vélo
- Une **zone trop humide** pour s'y arrêter pique-niquer
- · De nombreux habitants qui ne connaissent pas ce lieu
- Des bancs, des poubelles et des distributeurs de sacs pour les déjections canines seraient bienvenus le long des promenades aménagées



Mobilité/Stationnement : Comment je m'y rends...

• Un **lieu de passage sécurisé** qui permet d'éviter une circulation dangereuse sur la rue Calmette



- Un lieu qui assure le rôle d'une zone tampon lors des inondations
- Le ru perçu comme une **richesse** mais qui gagnerait à être mieux valorisé **en aménageant une balade sur toute sa longueur**



Promenade du ru

### Etape 6 - Hôpital

# Synthèse des échanges



#### Ambiances et qualité des aménagements : Ce que je ressens...

- Un espace vert de qualité à conserver et à valoriser avec une emprise suffisamment conséquente pour être perçue comme un vrai contrepoids à l'urbanisation
- La volonté de créer une centralité à l'interface des différents quartiers
- Eviter de laisser cet espace aux promoteurs
- Le souhait d'un aménagement en îlots, plutôt que d'un seul bloc, qui seraient traversés par des voies vertes et bleues le long du ru
- L'hôpital Charcot était la propriété de l'asile des Petits Prés et servait de potager et de maraîchage. Une activité de ce type pourrait être retrouvée sur cette emprise.
- Des nouveaux usages à intégrer au sein de cet espace : équipement public, parc, résidence pour personnes âgées, résidences étudiantes, équipements sportifs de plein air (terrain de volley-ball, skate parc...), école libre (type Montessori) en fonction de leur opportunité



# Mobilité/Stationnement : Comment je m'y rends...

- Les **trottoirs trop étroits** le long de la route pour accéder à l'Hôpital
- Une **circulation dense** sur l'avenue Marc Laurent à canaliser pour réduire la vitesse
- Le besoin **de places de stationnement supplémentaires** dés lors que de nouveaux logements seraient créés sur l'emprise



- Le lieu considéré comme le cœur géographique de Plaisir
- L'opportunité de créer une continuité le long du Ru pour accéder à la gare
- Un lieu idéal pour créer des liaisons entre quartiers à l'échelle de Plaisir
- Les vues sur le grand paysage à conserver
- La **présence de belles essences d'arbres** à sauvegarder et à intégrer au nouveau projet



Vue intérieure sur le parc arboré de l'ancien hôpital Charcot

### **Etape 7 - Promenade de l'Aqueduc**

# Synthèse des échanges



#### Ambiances et qualité des aménagements : Ce que je ressens...

- Une promenade très fréquentée, notamment par les scolaires qui se rendent dans les établissements du secteur
- Une promenade cependant peu connue : de nombreuses personnes de la commune ne connaissent pas cette promenade, les Journées du patrimoine sont souvent l'occasion de la faire découvrir aux habitants
- Des aménagements manquants tels que de l'éclairage public
- La création d'une continuité de la balade de l'Aqueduc de part et d'autre de l'avenue Marc Laurent, aujourd'hui stoppée par une barrière, et à sécuriser, notamment pour les scolaires.



#### Fréquentation et usages : Ce que j'y fais...

- Une promenade qui semble de plus en plus utilisée par les marcheurs, les familles et les collégiens du Collège Guillaume Apollinaire malgré le dénivelé important
- Un passage agréable pour faire des activités sportives (course à pied, VTT)



- La topographie dégage des vues sur le grand paysage
- La nécessité d'aménager le Ru et l'espace vert en friche entre les jardins familiaux et l'emprise de l'Hôpital, afin d'éviter les débordements du cours d'eau



Vue sur la promenade de l'Aqueduc



Promenade fermée de l'autre côté de l'avenue Marc Laurent

### **Etape 8 - Les Jardins Familiaux**

# Synthèse des échanges



#### Ambiances et qualité des aménagements : Ce que je ressens...

- Des jardins familiaux appréciés en centre-ville mais un aménagement de ceux-ci qui laisse à désirer. Celui-ci pourrait être harmonisé au moyen d'une charte (bidons bleus et bâches en plastique à supprimer par exemple)
- Le **désir de conserver ces jardins** qui constituent un havre de paix précieux et authentique. Il s'agit également d'une des dernières traces de semi-ruralité dans ce secteur du centre-bourg.
- Ce qui fait débat
- Le **sentiment d'insécurité** pour certains habitants créé par l'aménagement confidentiel du chemin sur la partie haute des jardins familiaux
- La création d'un passage public pourrait être une bonne chose pour certains mais provoque la peur d'incivilités



#### Fréquentation et usages : Ce que j'y fais...

- Un lieu de passage
- Un lieu de promenade
- Un lieu méconnu par certains habitants



Vue sur les jardins familiaux

### **Etape 8 - Les Jardins Familiaux**

# Synthèse des échanges



Mobilité/Stationnement : Comment je m'y rends...

- Un passage méconnu pour certains habitants
- Une volonté de baliser la promenade vers les jardins familiaux et de créer ainsi une liaison avec la rue de l'Avignou
- Un **sentiment agréable** vis-à-vis de la voiture (quelques nuisances sonores mais pas de visibilité sur les voitures)



#### Eléments du Paysage

- Sur la partie haute, un point de vue sur le grand paysage méconnu des habitants
- L'appréciation des vues sur le quartier la Boissière et sur la forêt de Sainte-Apolline
- Un **lieu charmant** avec une belle perspective sur le bois
- Une **ambiance rurale** avec les jardins et le paysage
- Il faut éviter d'autoriser des constructions trop hautes pour conserver le paysage



Vue sur la Boissière depuis les jardins familiaux

15

### **Etape 9 - Cimetière**

# Synthèse des échanges



Ambiances et qualité des aménagements : Ce que je ressens...

- Un **cimetière bien placé et apprécié** avec sa position géographique centrale
- Un **lieu qui fait partie intégrante du centre historique** et de la mémoire de la ville et qu'il faut préserver dans son état actuel
- Un lieu calme et reposant
- Un **cimetière qui arrive à saturation** : la création et la place d'un nouveau cimetière se pose



Fréquentation et usages : Ce que j'y fais...

- Un lieu de recueillement
- Un lieu de passage pour se rendre dans les différents quartiers
- Un lieu d'évitement de la circulation
- Un **manque en mobiliers urbains** tels que des bancs et des toilettes publiques



Le **cimetière comme un espace public** traversant au détriment du lieu de recueillement



Mobilité/Stationnement : Comment je m'y rends...

- Le **manque de places de stationnement** sur le parking en face du cimetière (parking occupé par des riverains)
- Un lieu considéré comme un raccourci et un passage sécurisé afin d'éviter les trottoirs de la rue Jules Verne, trop étroits face à la circulation dangereuse



#### Eléments du Paysage

 Les opérations immobilières aux alentours qui viennent obérer le paysage. Une allée d'arbres aurait pu sauvegarder l'intimité du cimetière.



Vue sur le cimetière depuis la rue de l'Avignou